

Mission de la communication

Vanves, le 18 novembre 2019

Centre national des Œuvres universitaires et scolaires Les Crous

Affaire suivie par Pascale Koller 01 71 22 97 20 Pascale.koller@cnous.fr

Communiqué de presse

Incendie au Crous de Normandie

Le Cnous condamne avec la plus grande fermeté la tentative d'incendie volontaire qui a eu lieu cette nuit contre les locaux administratifs du pôle de Caen du Crous de Normandie. L'incendie a été maîtrisé, grâce à la réactivité des personnels de veille et des secours. Les pompiers sont intervenus. Le hall du bâtiment est hors d'usage, mais le reste des locaux a pu être préservé.

Le Cnous tient à faire part de son indignation et de son émotion à la suite de cet acte d'une gravité extrême. Heureusement, les personnels de veille se trouvaient à l'extérieur du bâtiment au moment du déclenchement de l'incendie. Aucune victime n'est ainsi à déplorer. Le Cnous a immédiatement déposé une plainte. Les services administratifs sont contraints de fermer temporairement. Ils rouvriront lorsque les dégâts auront été réparés.

Les Crous sont, depuis plusieurs jours, victimes de nombreuses attaques, menaces, insultes, et dégradations. Ce climat délétère menace le travail quotidien réalisé par les agents des Crous au service de la vie étudiante. Le Cnous tient une nouvelle fois à assurer l'ensemble de ses personnels de sa confiance et les remercie de leur dévouement quotidien en faveur de l'amélioration des conditions vie des étudiants, et en particulier ceux issus des classes sociales les moins favorisées, et ce dans tous les domaines : bourses et aides sociales, hébergement, restauration, vie étudiante.